



Déclaration liminaire

CTPD du 09 Octobre 2009

Monsieur le **Directeur des Services Fiscaux** de la **Haute-Loire (DSF 43)** nous sommes tous réunis, aujourd'hui, pour tenir un **Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD 43)**.

Dans le cadre du dialogue social et pourquoi pas de la concertation, nul doute qu'il va encore faire ressortir toute la richesse de nos débats qui, une fois de plus, aboutira si ce n'est à un consensus, à minima à une entente cordiale.

A l'image du dialogue social riche et prolifique qui règne à tous les niveaux de notre administration, nous allons en local démontrer nos capacités à échanger pour aboutir, n'en doutons pas une seconde, à une compréhension réciproque sur tous les sujets qui nous intéressent.

Dans ce paysage apaisé, les outils d'échanges fleurissent de toutes parts. Outre ces vieilles habitudes, un peu désuètes, que sont les instances paritaires officielles, la nouvelle **DGFIP** encourage les initiatives sauvages. Probablement poussée par quelques OGM, issue d'un mouvement populaire uni, elle favorise à loisirs les groupes de travail, les réunions informelles, même des CTPD surréalistes mais informels apparaissent par ci ou par là, sans parler du must que sont les ateliers participatifs où tous les agents peuvent exprimer librement toutes leurs suggestions sur l'avenir de leurs missions, du service public et même le leur, s'ils en ont un évidemment.....

Vraiment, Monsieur le **Directeur des Services Fiscaux** de la **Haute-Loire**, soyons lucides, nous vivons une époque formidable. Bien sûr, en responsables que nous sommes, à des degrés divers, nous devons être conscients que cela ne nous donne pas le droit de faire n'importe quoi. Par exemple, et vous l'aviez très justement souligné lors du dernier **CTPD**, les **ateliers participatifs communs** avec nos ex cousins de la Trésorerie, aujourd'hui devenus frères, ne doivent pas permettre l'expression de délires irresponsables. Une ligne très claire a été tracée par notre Directeur Général. Toutes Ses orientations doivent être étudiées sereinement et si possible approfondies avant d'être faites siennes par tous. N'oublions pas que nous sommes fonctionnaires et qu'à ce titre nous devons avant tout être de loyaux serviteurs de l'Etat. Vous en êtes le garant vigilant ici même.

Pourtant, Monsieur le **DSF**, des échos insistants voudraient faire croire qu'il n'y a pas foule pour animer la saine réflexion des dits ateliers participatifs. En responsables conscients cela nous pose question. Aurions nous parmi nous des collègues qui ne mesurent pas naturellement la charge réelle qu'ils ont sur leurs épaules, au-delà de simples épaulettes, pour certains, bien sûr.

Est-ce une nouvelle rumeur ? Il se dit même que la hiérarchie, jusqu'au plus petit niveau, aurait été gentiment sommée d'être présente à ces sympathiques ateliers, pour faire le nombre se dit-il ? Vous le savez, Monsieur le Directeur, nous avons la chance d'être sur le terrain et d'entendre réellement tout ce qui se dit. Contrairement à vous, entre autre, la très

grande majorité de vos subordonnés s'expriment librement face à nous. Ils ne sont pas dupes lorsqu'ils sont confrontés de gré ou de force à ce qui représente l'autorité.

Vous l'avez compris, Monsieur le Directeur, vos dévoués du **SNADGI CGT 43** ne sont pas suffisamment naïfs pour croire, aujourd'hui, que cette instance puisse réellement aboutir à un dialogue constructif. Sans parler de toutes ces inventions diaboliques qui ont noms, groupes de travail, réunions informelles diverses et variées, voire ateliers participatifs qui ne servent qu'à museler et imposer des décisions déjà entérinées.

Dernièrement une loi scélérate sur la mobilité dans la fonction publique a été votée fin juillet. Les représentants des personnels du **SNADGI CGT 43** l'ont combattue et dénoncée depuis toujours. Vous en êtes pourtant un farouche partisan.

Elle va permettre, entre autre, de rapidement casser nos statuts, de désertifier nos territoires et d'imposer la mobilité. Vous affirmez clairement que cette mobilité est une chance !!

Alors comment expliquer que dernièrement le **PDG de France Télécom** décide de suspendre cette option. Certes c'était après un 24^{ème} suicide et après avoir affirmé très sérieusement que cela était une mode. Comme toutes les modes, est-ce que cette dernière peut nous toucher, puisque la mobilité fait maintenant partie de notre univers.

Pour rester à **France Télécom**, n'oublions pas qu'il y a peu, c'était une entreprise publique comme nous. Aujourd'hui, de très nombreux cadres s'élèvent enfin contre la dictature des statistiques, indicateurs et autres joyeusetés de mesure de la performance. En parlant de performance, savez vous que le PDG, cité ci-avant, a décidé de suspendre l'évaluation individuelle, curieux, non. Nous vous rappelons que le **SNADGI CGT** dénonce cette dérive qui sévit durement dans tous nos services depuis 2004, au travers de la notation. Alors serons-nous les coupables de futurs drames, à défauts d'être de véritables responsables dès aujourd'hui ?

Depuis très longtemps les représentants des personnels du **SNADGI CGT 43** tirent la sonnette d'alarme en direction de la hiérarchie.

Attention, le mal être s'installe à tous les niveaux. La pression que certains utilisent pour se faire obéir est dangereuse et parfois même inadmissible.

Un groupe de travail à préconisé certaines orientations, en juillet 2009 concernant les relations avec la hiérarchie et les conditions de travail. Nous demandons aujourd'hui de passer des simples effets d'annonce, à des actes effectifs. **Nous demandons que la déclaration préalable à la réunion informelle du 9 septembre dernier soit annexée au PV de ce CTPD.**

En avez vous l'ambition, Monsieur le Directeur, ou simplement la volonté. Avant de participer activement à la suppression de votre poste, allez-vous passer d'une simple posture d'écoute et d'ouverture, à une écoute véritable.

Si oui, nous vous donnons l'occasion de le prouver dès aujourd'hui. **Les représentants des personnels du SNADGI CGT 43** demandent fermement avec le soutien d'une très grande majorité de leurs mandants :

- La **pérennisation** du 2^{ème} poste recouvrement au **SIP de Brioude** au-delà du 31/12/2009.
- **La mise en place d'une cellule foncière spécialisée au CDI du Puy en Velay**, seule option rationnelle pour assurer un service public de qualité dans ce domaine et seule véritable solution pour assurer aux personnels un minimum de qualité organisationnelle. Pour le **SIP d'Yssingeaux** les personnels en place demandent d'une part, la présence effective de techniciens du foncier et d'autre part, une organisation en adéquation avec la réalité cadastrale.